« Les 50 enseignants représentant 9 écoles de la circonscription d'Arpajon, de Brunoy, de Draveil et de Montgeron réunis le mercredi 20 novembre 2019 à l'initiative du SNUDI FO 91, syndiqués au SNUDI FO 91, au SNUipp-FSU-91, et non-syndiqués refusent tout régime universel par point, exigent le maintien du code des pensions civiles et militaires et des 42 régimes existants. Ils demandent donc le retrait du projet Macron Delevoye qui se rajoute à la dégradation des conditions d'enseignement dans nos écoles.

Ils se félicitent de l'appel des confédérations FO et CGT avec la FSU, Solidaire et les organisations de jeunesse à une première journée de grève interprofessionnelle le jeudi 5 décembre.

Ils estiment, par ailleurs, que les journées d'action saute-mouton ont fait la preuve de leur inefficacité. Ils considèrent donc que les appels à la grève illimitée à partir du 5 décembre à la RATP, à la SNCF, dans les transports, dans la chimie, le bâtiment, l'agroalimentaire... pour le maintien des régimes de retraite montrent la voie.

C'est pourquoi ils indiquent qu'ils seront grévistes à partir du 5 décembre et appellent les personnels à se réunir en Assemblée Générale de grève à Évry ou à Massy le matin du 5 décembre pour décider de la reconduction dès le 6. Ils appellent les personnels à participer à la manifestation interprofessionnelle et proposent la tenue d'une assemblée départementale de grévistes à la suite.

Ils décident de discuter dans leurs écoles de la situation, de poser la question de la grève à partir du 5 décembre et d'adopter des motions pour faire connaître les positions. »

Cette motion est adoptée à l'unanimité

« Les 50 enseignants représentant 9 écoles de la circonscription d'Arpajon, de Brunoy, de Draveil et de Montgeron réunis le mercredi 20 novembre 2019 à l'initiative du SNUDI FO 91, syndiqués au SNUDI FO 91, au SNUipp-FSU-91, et non-syndiqués refusent tout régime universel par point, exigent le maintien du code des pensions civiles et militaires et des 42 régimes existants. Ils demandent donc le retrait du projet Macron Delevoye qui se rajoute à la dégradation des conditions d'enseignement dans nos écoles.

Ils se félicitent de l'appel des confédérations FO et CGT avec la FSU, Solidaire et les organisations de jeunesse à une première journée de grève interprofessionnelle le jeudi 5 décembre.

Ils estiment, par ailleurs, que les journées d'action saute-mouton ont fait la preuve de leur inefficacité. Ils considèrent donc que les appels à la grève illimitée à partir du 5 décembre à la RATP, à la SNCF, dans les transports, dans la chimie, le bâtiment, l'agroalimentaire... pour le maintien des régimes de retraite montrent la voie.

C'est pourquoi ils indiquent qu'ils seront grévistes à partir du 5 décembre et appellent les personnels à se réunir en Assemblée Générale de grève à Évry ou à Massy le matin du 5 décembre pour décider de la reconduction dès le 6. Ils appellent les personnels à participer à la manifestation interprofessionnelle et proposent la tenue d'une assemblée départementale de grévistes à la suite.

Ils décident de discuter dans leurs écoles de la situation, de poser la question de la grève à partir du 5 décembre et d'adopter des motions pour faire connaître les positions. »

Cette motion est adoptée à l'unanimité